

CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2020 à 20 heures

Présents	DALLET Jacky, SOULARD Catherine, GUERY Francis, FONTENY Natacha, CARTEAU Anthony, JOSSET Nicole, COLONNIER Richard, VINET Laurent, METAYER Stéphane, DAHERON Wilfried, ROUSSELOT Catherine, RAGON Claudine, BREMAND Géraldine, ALLIN Nicolas, BARRETEAU Angéline, BERNARD Emeline, LAGET Steven, ARRIVE Benjamin
Absent excusé	Christina BOUDAUD avec pouvoir à Anthony CARTEAU
Secrétaire de séance	Emeline BERNARD
Date de convocation	3 juillet 2020
Compte rendu du	29 juin 2020, approuvé à l'unanimité

62-2020 - Elections sénatoriales – Désignation des délégués des conseils municipaux :

Composition du bureau électoral : Après avoir mis en place le bureau électoral en application de l'article R133 du code électoral composé par le Maire, Jacky DALLET, qui en assure la présidence, les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir Mmes et MM. Nicole JOSSET, Catherine SOULARD, Benjamin ARRIVE et Steven LAGET.

Election des délégués et des suppléants : Dans les communes de moins de 9 000 habitants, le nombre de délégués est fixé en fonction de l'effectif légal du conseil municipal tel que déterminé à l'article L.2121-2 du C.G.C.T. résultant du dernier renouvellement général de mars 2020 (art. L.284 du Code électoral).

Cet effectif est de 5 délégués dans les conseils de 19 membres et de 3 suppléants.

Le Conseil municipal de Saint-André-Goule-d'Oie doit élire 5 délégués et 3 suppléants. Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Une seule liste a été déposée. Elle est composée des membres suivants : DALLET Jacky, JOSSET Nicole, LAGET Steven, ROUSSELOT Catherine, CARTEAU Anthony, BREMAND Géraldine, DAHERON Wilfried et SOULARD Catherine.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote à bulletin secret. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	19
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés	19

Le conseil municipal ELIT les délégués suivants en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020 :

DALLET Jacky	Délégué
JOSSET Nicole	Délégué
LAGET Steven	Délégué
ROUSSELOT Catherine	Délégué
CARTEAU Anthony	Délégué
BREMAND Géraldine	Suppléant
DAHERON Wilfried	Suppléant
SOULARD Catherine	Suppléant

La séance est levée à : 20H15mn

A Saint-André-Goule-d'Oie, le 13 juillet 2020

Le Maire : J.DALLET

La Secrétaire de Séance : E.BERNARD